Accusé de réception en préfecture
001-200069193-20250410-D2025-111-DE
Date de télétransmission : 17/04/2025
Date de réception préfecture : 17/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 10 AVRIL 2025

Nombre de membres :
En exercice : 59
Présents : 42
Pouvoirs : 8
Votants :49

Date de convocation et d'affichage :
27 mars 2025

Numéro :
D20250410_111

Objet :
Attributions de subventions

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace du Vieux Jonc à Saint-Paul-de-Varax, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	T. JOLIVET
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	C. BROUILLET
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	JP. GRANGE
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

Accusé de réception en préfecture
001-200069193-20250410-D2025-111-DE
Date de télétransmission : 17/04/2025
Date de réception préfecture : 17/04/2025

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD		x	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	M. MOREL PIRON
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Fréderic	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	F. MARECHAL
	Agnès	DUPERRIER		x	I.DUBOIS
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. BRANCHY

Secrétaire de séance élue : **Sonia PERI**

Rapporteur : **Jean-Paul COURRIER**

Vu l'article L 2311- 7 du code des général des collectivités territoriales,
Vu les propositions de la Commission Finances lors de sa réunion du 7 janvier 2025, concernant les subventions accordées aux différentes associations, établissements et organismes publics pour l'année 2025,

Considérant,
Conformément au code des général des collectivités territoriales, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget. Toutefois, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi, le conseil communautaire peut décider :

- ✓ d'individualiser au budget les crédits par bénéficiaire ;
- ✓ ou d'établir, dans un état annexé au budget, une liste des bénéficiaires avec, pour chacun d'eux, l'objet et le montant de la subvention.

Accusé de réception en préfecture
001-200069193-20250410-D2025-111-DE
Date de télétransmission : 17/04/2025
Date de réception préfecture : 17/04/2025

Au regard de ces dispositions et dans un souci de lisibilité, la Communauté de Communes a choisi de faire approuver par délibération distincte du budget l'ensemble des subventions.

La commission Finances, en séance du 7 janvier 2025, a analysé les dossiers de demandes subventions des associations pour l'année 2025.

DEMANDEUR	OBJET	SUBVENTION SOUHAITEE EN 2025	AVIS COMMISSION FINANCES
ASSOCIATION NATURE EN DOMBES	Gestion des 36 ruches	9 842,40 €	11 092,40 €
ASSPREDE	Parcours coordonnés obésité adultes	8 980,00 €	4 000,00 €
CENTRE MUSICAL ET CULTUREL DE CHALAMONT	Projet d'orchestre à l'école	10 000,00 €	8 000,00 €
CUIVRES EN DOMBES	Festival Cuivres en Dombes juillet	31 000,00 €	31 000,00 €
	Concerts scolaires	20 688,00 €	20 688,00 €
	Saison Ehpad Villars les Dombes	2 500,00 €	2 500,00 €
	Saison Ehpad Chatillon sur Chalaronne et St Trivier	2 500,00 €	2 500,00 €
	Hors saison : 18 concerts	42 000,00 €	42 000,00 €
MISSION LOCALE JEUNES	Subvention de fonctionnement	30 361,20 €	30 361,20 €
REFLETS DE LA DOMBES	Mise en lumière de la Tour du Plantay	20 000,00 €	0,00 €
THEATRE CONTEMPORAIN EN DOMBES	Festival national mai + rdv automne	11 500,00 €	8 000,00 €

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- De statuer sur ces demandes,
- De rappeler que les crédits nécessaires sont prévus au budget communautaire,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires ainsi que les conventions.

Le Conseil communautaire
après en avoir délibéré, décide par 49 voix pour et 1 abstention :

- **D'approuver** ces demandes,

- **De rappeler** que les crédits nécessaires sont prévus au budget communautaire,

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires ainsi que les conventions.

Ainsi fait et délibéré, le 10 avril 2025.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES